

# Vider le lac? Telle était la question...

ERIC MONDOU

**Les plantes aquatiques ont au cours des dernières années envahi le lac Renaud à un rythme considérable, au point de préoccuper fortement les riverains. Les résidents du lac étaient donc conviés le 25 juin dernier à une séance d'informations qui allait tenter de proposer des solutions envisageables à ce problème.**

Pour l'occasion, trois biologistes avaient le mandat de répondre aux interrogations des riverains, entassés dans une salle pleine à craquer, face à l'avenir de leur très cher lac. Avant d'apporter quelque solution, un bilan de l'état actuel du lac, artificiel soit dit en passant, était de mise. Parmi les points positifs, les analyses antérieures ont démontré une qualité excellente de l'eau, une quantité de phosphore très faible ainsi qu'une absence de cyanobactéries.

Par contre, l'accroissement d'herbiers aquatiques sur la quasi-totalité des berges du plan d'eau, fortement nuisibles aux activités récréatives, pose quant à lui un désagrément général. Selon Charles Deblois, scientifique invité, cette présence de diverses plantes aquatiques peut s'avérer contradictoire considérant la très faible quantité de phosphore dans l'eau. Or, le problème se situe au niveau des sédiments (vase dans le

fond du lac) où on recense une quantité notable de phosphore qui assure ainsi une source constante d'éléments nutritifs pour les plantes. Le second souci non négligeable constitue la forte présence du myriophylle à épi parmi les plantes dénombrees. Sa capacité remarquable à se reproduire et la difficulté complexe à s'en départir en font une plante extrêmement redoutable pour les lacs dans lesquels elle pousse.

Une fois les deux enjeux principaux énoncés par les biologistes, les questions qui semblaient être sur le bout des lèvres de tous étaient: «Y a-t-il des solutions envisageables afin d'enrayer ce foutu myriophylle? À quoi ressemblera le lac dans 10, 20, 30 ans?»

**Intervention majeure : oui, mais...**

Le problème étant au niveau des sédiments, la solution présentée serait de vider le lac de son eau pour ensuite extraire, au moyen d'un dra-

gage, les sédiments chargés de phosphore (voir l'édition de novembre 2010 du *Journal des Citoyens*). Luc Guillemette, président et fondateur du Groupe Synergis, expliqua à l'auditoire la mise en application de cette opération. «Premièrement, les études actuelles sur le lac ne sont pas assez approfondies. Vous n'aurez jamais l'autorisation du ministère de l'Environnement de draguer si une série d'études scientifiques n'est pas effectuée». Il ajouta ensuite qu'advenant une volonté de l'Association de poursuivre les démarches relatives à un éventuel dragage, il était impératif que des études d'impact soient effectuées. Un respect de la faune aquatique du lac et le devoir de se conformer à plusieurs autres normes environnementales devraient être prouvés à l'aide de ces études.

Enfin, les coûts évalués du dragage s'élèveraient, toujours selon M. Guillemette, à près de 4 millions\$. Et d'après les analystes, il serait peu probable que l'association



Vue aérienne du Lac Renaud.

Des interrogations ont été soulevées lors de la conférence du 25 juin dernier sur la présence possible de phosphore total dans les eaux souterraines qui alimentent le lac. Afin d'y répondre, des prélèvements ont été analysés pour leur teneur en phosphore total dans quatre puits artésiens du lac Renaud et semblent confirmés que les sources d'eau souterraine contiennent très peu de phosphore total. La moyenne des 4 prélèvements se chiffre à 0,012 mg/L, ce qui constitue, selon le ministère du Développement durable, Environnement et Parcs, un niveau oligotrophe, donc une source négligeable de phosphore.

Photo: Claude Duchaine

du lac puisse recevoir une quelconque subvention en raison de l'absence de prise d'eau potable dans le lac. Un dragage ciblé aux endroits où les herbiers prolifèrent davantage pourrait cependant amoindrir la facture. Mais encore une fois, la permission du ministère de l'Environnement doit tout d'abord être accordée et, aux dires des biologistes, cette autorisation ne sera pas consentie dans un avenir rapproché. Bref, selon les scientifiques, une telle initiative serait hasardeuse.

**Que faire maintenant?**

Avec cette position peu encourageante sur le dragage, l'assistance était pressée d'entendre des propositions plus réalistes de la part du trio d'analyste. Selon M. Deblois, il s'avérerait indispensable que le lac soit premièrement soumis à une étude exhaustive qui indiquerait les sources et les intrants des éléments

nutritifs. Maud de Marty expliqua quant à elle que «la mobilisation de tous les riverains est l'élément essentiel d'un projet de la sorte au lieu de travailler en solitaire.» Et pour ce qui est des éléments plus concrets, l'installation de toile ou de filet ou l'aménagement d'une plage commune pourraient être à considérer si l'on désire perpétuer le plus longtemps possible des activités comme la baignade.

Un courant d'émotions et de concertation marqua la séance de ce samedi matin pluvieux. En attendant la solution, un regroupement plus actif des citoyens du lac ne peut qu'être souhaité. Et à une époque où les technologies pullulent à un rythme incroyable, il n'est pas impossible qu'une nouvelle technique apparaisse d'ici quelques années afin d'enrayer les méchants myriophylles.

## À l'Association des résidents du lac Renaud

### « On veut que les gens s'impliquent »

ERIC MONDOU

**Le message de Robert Lévesque, président de l'association des résidents du lac Renaud, était clair: les membres du conseil d'administration de l'association, qui agissent à titre de bénévoles, ne peuvent tout faire. Une mobilisation des riverains est donc grandement souhaitée.**

Joint au téléphone après cette conférence, M. Lévesque s'est premièrement dit fort heureux de constater que cette séance d'information du 25 juin dernier avait apporté plusieurs éléments scientifiques très intéressants: «Chaque riverain avait sa solution miracle, son information lue ou entendue qui allait permettre de régler le problème. Les propos des biologistes nous ont donc permis d'acquérir des connaissances et des approches qui

offrent un niveau d'information égal à tous.» Évoquant que les coûts financiers ainsi que les restrictions du ministère de l'Environnement rendent le dragage une solution peu alléchante, M. Lévesque ne se cache pas pour signaler son inclination au statu quo. Pour Stéphane Parent, conseiller municipal et riverain du lac Renaud, il est possible de voir les positions du ministère évoluer au fil des années face à des projets de la sorte. Selon lui, les projets pilotes

dans lesquels le gouvernement est impliqué à l'heure actuelle se font rares et une ouverture future peut être plausible.

Sur un autre ordre d'idées, M. Lévesque évoqua l'immense volonté de l'association de ramener l'intérêt collectif et de laisser de côté l'intérêt individuel de tout un chacun. Dans cette perspective, un comité décisionnel a été créé à cette réunion et chacun des riverains est invité à y participer. Pour ce qui est des initiatives à court terme, le président a affirmé le désir d'effectuer un suivi scientifique du lac et que deux des trois biologistes présents avaient déjà été sollicités pour participer à cette opération.

## CLIMATISATION

SERVICE ET INSTALLATION



**SPÉCIAL UNITÉ MURALE**

**1000.00\$ ET PLUS**  
(INSTALLATION EN SUS)

SERVICE SUR TOUTE MARQUE  
BIENVENUE AU AUTO CONSTRUCTEUR

**APPEL DE SERVICE SANS FRAIS DE DÉPLACEMENT  
POUR PRÉVOST - STE ANNE DES LACS - PIEDMONT**

**30 ANS D'EXPÉRIENCE**

Cellulaire : **514-919-9802**

**Ventilation Marcel Lachaine et fils inc. Prévost, qc.**  
RBQ : 8342-6593-21 • 450-436-6156



# artzone

COIFFURE

Coiffure ~ Esthétique ~ Pédicure ~ Manucure ~ Pose d'ongles

2645, boul. Curé Labelle, (IGA) suite 103, Prévost

**450.224.5738**

**misencil**  
extention de cils

INSTITUT  
ESTHEDERM  
PARIS

**L'ORÉAL**  
PARIS  
PROFESSIONNEL

**INOA**



Vicky Lefebvre, prop.